

AU BERCEAU DE L'ŒCUMÉNISME...

NOTES POUR LA CONFÉRENCE DU JUBILÉ DE L'AOT DU 19 OCTOBRE 2023

(SARAH SCHOLL)

Dans les Cahiers protestants de 1977 Solange Vuilleumier écrit :

« Quand je pense à l'Atelier œcuménique de théologie, je me dis : qui aurait cru, il y a quelque dix ans, que des théologiens catholiques et protestants parviendraient à travailler la Bible aussi intimement, à communiquer une théologie aussi cohérente, à s'écouter au point d'en être ébranlés dans leurs traditions, leurs doctrines leur langage de foi ? Et qu'ils feraient partager une telle démarche à tous ceux qui le désirent ? »

Solange Vuilleumier, Cahiers protestants no 5 (1977), p. 8.

Les contemporains semblent considérer ce travail commun comme un petit miracle. Cet étonnement est aussi le nôtre. C'est pourquoi, dans le cadre de l'anniversaire de l'AOT, il nous est apparu intéressant de concevoir une enquête historique qui ne fasse pas l'histoire de l'Atelier, mais cherche à comprendre son contexte d'émergence. C'est donc un regard rétrospectif que je vous propose non pas en partant d'aujourd'hui, mais des années 1970.

En 1965, dans *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Denis de Rougemont synthétise avec un brin d'ironie la situation confessionnelle suisse :

« Et certes, aujourd'hui encore, l'ignorance mutuelle dans laquelle vivent les différents groupes, tant linguistiques que religieux, ne paraît guère frapper les Suisses. Bien qu'ils se coudoient journellement, et qu'il existe dans presque chaque bourg de quelque importance des églises des deux cultes, le protestant moyen continue à penser que le catholicisme consiste à mettre des cierges sur un autel et à cultiver toutes sortes de superstitions, tandis que le catholique moyen tient le protestant pour un demi-incrédule, prisonnier d'une morale ennuyeuse. »

Il y a quelque chose de tout à fait fascinant à étudier comment cohabitent et se mélangent des populations de confessions différentes sur un même territoire, et les conséquences que cela a sur l'ensemble de la société. Genève, à ce titre, est un laboratoire tout à fait exceptionnel, qui mérite le titre de berceau de l'œcuménisme !

Genève, indubitablement, est avant tout un berceau de l'œcuménisme intra-protestant.... Dès les années 1840 : Alliance évangélique, World YMCA, World YWCA, Siège de la Fédération des Unions chrétiennes, jusqu'à la naissance du COE en 1948, préparé durant toute la guerre. Les groupements internationaux protestants trouvent à

Genève un accueil particulier, qui reste à étudier, mais contribue pleinement à faire du canton un centre international.

Ceci dit, il y a peu de liens dans un premier temps entre ce monde du dialogue interne aux Eglises protestantes (réformées, évangéliques, anglicanes, luthériennes, ...) et l'œcuménisme catholique-protestant. Au contraire, l'union entre les protestants se fait souvent au 19^e siècle au nom d'un anticatholicisme renouvelé.

Pour comprendre les relations entre catholiques et protestants.... Quand on remonte le temps à partir des années 1970, on ne peut pas s'arrêter avant le 19^e siècle. Sur les sujets religieux, les logiques du 19^e siècle sont encore partout visibles jusqu'aux années 1950. J'aimerais commencer, en quelques mots, par vous décrire quel est cet héritage du 19^e siècle, en vous montrant très rapidement quelle est la situation qui s'installe vers 1860-1870 à Genève au moment où, dans le canton, le nombre de catholiques dépassent pour la première fois celui des protestants.

Population genevoise 1850-1910

	Total	Prot.	Catho.	Israélites	Autres*
1850	64'146	34'212	29'764	170	...
1860	82'876	40'069	42'099	377	331
1880	101'595	48'359	51'557	662	1'017
1900	132'389	62'400	67'162	1'119	1'928
1920	171'000	84'977	75'488	2'919	7'616
1930	171'366	88'979	68'188	2'345	11'854
1950	202'918	102'625	87'154	2'897	11'540
1970	331'599	126'195	177'057	4'321	24'016

*Autres = autres confessions, religions, sans religions et sans indications.

Cet événement démographique, qui découle à la fois de la mixité confessionnelle du canton de Genève depuis 1814, et de l'importance des migrations dans le canton, correspond chronologiquement à l'apogée des guerres culturelles du 19^e siècle, que l'on appelle en France Guerre des deux France, en Suisse et en Allemagne, *Kulturkampf*. Ces conflits opposent dans toute l'Europe les élites libérales, ou radicales-libérales, aux catholiques romains. Il faut rappeler que le pape Pie IX revendique alors une position traditionnelle, dite intransigeante, refusant les valeurs et les principes des libertés individuelles.

A Genève, cela amène non seulement à des mesures et des lois contre le catholicisme mais aussi à une crispation importante des identités confessionnelles. Au final, la cohabitation à la genevoise, qui avait plutôt bien commencé, va donc dans le courant du 19^e siècle non pas amoindrir mais renforcer les divisions confessionnelles de la population.

Même si la Suppression du budget des cultes en 1907 est clairement une tentative d'apaisement, il n'en reste pas moins que les catholiques romains genevois se sont organisés en milieu séparé ; l'historien Urs Altermatt parle même de ghetto. En 1934, l'annuaire catholique (Fédération catholique genevoise) recense 200 sociétés et associations dans le canton. « L'éventail va du chœur mixte au club de football et de la

bibliothèque paroissiales jusqu'au service médicaux » (Altermatt, 205). Dans les villages mixtes, comme Chêne-Bourg, il y avait deux boulangeries, l'une protestante, l'autre catholique (Fellay, 167) La plupart des enfants étaient scolarisés ensemble à l'école publique, mais de nombreux témoignages parlent de bagarres « confessionnelles » à la récréation.

Pour montrer les représentations de l'autre qui sont sous-jacentes à cette forme de ségrégation sociale, j'aimerais vous lire deux citations, qui appartiennent tout deux au for privé, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas destinées a priori à être publiées.

Elles sont donc fortes et sans langue de bois, je vous laisse juger :

« Toute société qui livre ses destinées au vampire de Rome est irrévocablement perdue, ou du moins retranchée du nombre des vivants. Le catholicisme maintenant, c'est le jésuitisme. Tout ce qu'il touche de son haleine, l'école, la science, la vie publique, le mariage, la propriété, dépérit. Il ne sait plus faire que la nuit, l'esclavage et l'abrutissement. – Et le pis, c'est que les populations façonnées à son joug, deviennent incapables de s'en passer. »

Henri-Frédéric Amiel, *Journal intime*, vol. VII, 18 mai 1869, p. 767.

Du côté catholique :

« J'étais bon catholique et j'avais en horreur les protestants et les mauvais livres. Je ne connaissais ni les uns ni les autres ; mais le curé, dans ses sermons, en disait tant de mal qu'il fallait bien que ce fût vrai. Pour nous faire mieux comprendre le peu de cas que nous devons faire des protestants, il nous disait que, comparés au nombre de catholiques, ils étaient comme une balayure de chambre ou un crachat sur le plancher. »

J.-P. Henry, Jean-Pierre et les promesses du monde.

Souvenir d'un enfant de Meyrin (Genève) 1814 à 1835, Lausanne, 1978, p. 45.

C'est bel et bien une haine de l'autre qui s'exprime ici. Elle n'a rien d'exceptionnelle, on la retrouve dans tout l'Occident. Elle est aujourd'hui très bien documentée, abondamment étudiée, dans des travaux historiques sur le 19^e siècle et les débuts du 20^e siècle. Il y a même tout un champ de spécialisation sur l'anticatholicisme et l'antiprotestantisme (, tout comme sur l'antisémitisme) de la période contemporaine.

Ce qui a été bien moins étudié, c'est la sortie de cet antagonisme ? Comment sort-on des haines confessionnelles ? Voilà donc ce qu'est ma question de recherche.

Le premier élément désamorçant les conflits confessionnels est la montée des nationalismes. Le patriotisme est d'ailleurs partagé et promu tant par les autorités catholiques que protestantes.

Durant la Première Guerre mondiale, on donne un nom à cette unité par-delà les différences religieuses et politiques : « l'union sacrée ». Entre 14 et 18, la Suisse ne connaît pas les mêmes enjeux/violences que ses voisins, mais les soldats servent côte à côte, sans ségrégation confessionnelle et apprennent ainsi à se connaître, tout comme les aumôniers.

La patrie, la nation prend peu à peu la place de la religion au sommet de la hiérarchie des appartenances. Il y a une première forme de sécularisation de la société, on peut aussi parler de transfert de sacralité, de la religion à la nation.

A cela s'ajoute rapidement une nouvelle donne : la montée du communisme, qui fait peur aussi bien aux protestants qu'aux catholiques, créant de nouvelles synergies, notamment politiques (spécialement après la Genève rouge de 1933-1936). Les années 1930 en particulier sont des années troubles, le christianisme dans son ensemble est divisé tout autant selon des lignes confessionnelles que politiques, les penseurs et autorités chrétiennes regardent avec plus ou moins de clémence, d'admiration ou d'inquiétudes les régimes autoritaires qui se mettent alors en place en Europe, Russie comprise.

Cependant, ces deux causes – union nationale et ennemi communiste commun – ne suffisent pas à expliquer le changement de perspective sur l'autre confessionnel. Catholiques et protestants ne vont plus se regarder avec la même défiance.

Dans un premier temps, les traces sont ténues. Durant les années 1930-1940, quelques expérimentations voient le jour ; elles concernent de petits groupes d'individus très investis : le Groupe des Dombes, fondé en 1937, la communauté de Taizé en 1944... Des Genevois en sont les initiateurs ou y participent. Se met ainsi en place – tout proche du bassin lémanique – une avant-garde œcuménique.

Cependant, lorsqu'on regarde les sources, la défiance réciproque est toujours là. La controverse confessionnelle continue. Une brochure m'a particulièrement fascinée, celle de l'abbé A. Thorens qui publie en 1943 un petit ouvrage historique, *Collonge-Bellerive sous l'orage du Kulturkampf (1873-1894)* dans l'objectif explicite de sauver de l'oubli « la digne conduite de nos pères au cours de cette dure épreuve » (p.3). Dans l'introduction et la conclusion de son texte, on sent la volonté de maintenir la flamme de la résistance catholique. Sans doute les inimités confessionnelles s'amointrissent-elles sous ses yeux. Son rappel historique cherche à nourrir et conserver la cohérence d'un milieu catholique, à l'écart de la Genève protestante.

Il faudrait une étude précise des essais, pamphlets, conférences – nombreux dans les années 1930-1940 (la conférence religieuse est encore à la mode) – pour voir comment le contenu des débats évoluent précisément, mais des signes d'apaisement sont perceptibles. L'évêque du diocèse, Mgr Marius Besson, né à Turin, dans une famille confessionnellement mixte, publie en 1940 un ouvrage intitulé *Vers la paix religieuse en Suisse* (Fellay, p. 167-168). Pour le dire autrement : la controverse, qui n'a jamais cessé depuis le 16^e siècle, commence à se muer en dialogue.

A cet égard, les publications du professeur de théologie protestante Franz J. Leenhardt, spécialisé dans le Nouveau testament, sont significatives. Il définit et explicite les théologies respectives du catholicisme et du protestantisme, mais sans invective. En 1942 (?), il publie un petit livre intitulé *Le protestantisme tel que Rome le voit*, où il décrit en détail comment le catholicisme a rejeté tout au long de son histoire le protestantisme au rang des hérésies. Mais il prend soin de prévenir en introduction : son ouvrage n'est pas dicté par la passion anticatholique, car « la réaction anticatholique est une source d'appauvrissement ».

Son objectif est d'éviter ce qu'il appelle le « romantisme religieux » (probablement une sorte de relativisme). En fait, un peu comme l'abbé Thorens, il essaye de maintenir vivante l'identité confessionnelle réformée, en rappelant les fondements. Il conclut cet opuscule en écrivant :

« Protestants et catholiques, réunis dans un même combat, doivent se regarder dans les yeux, et avoir le courage d'être eux-mêmes. On ne doit pas prendre ses désirs pour la réalité » (p. 87).

Cette remarque est pour moi un sûr signe que pasteur et prêtre observent, sur le terrain, un véritable tournant. La ségrégation de la société – celle qui faisait que jamais un catholique romain n'entrait dans un temple protestant, et inversement, est en train de s'estomper.

Durant cette même période, plusieurs indices montrent en effet qu'un seuil de réintégration des catholiques romains au système a été franchi à Genève : depuis 1936, le PDC dispose à chaque législature d'un Conseiller d'Etat, le premier recteur catholique de l'Université, Antony Babel, est élu en 1946.

La laïcité pragmatique de la législation cantonale fait lentement ses preuves. Dans la Séparation Eglises/Etat, les trois communautés chrétiennes sont en effet à égalité depuis 1907. En 1945, les autorités d'Eglise demandent d'instaurer une Contribution ecclésiastique volontaire pour cause de difficultés financières. Dans un premier temps, l'Eglise catholique romaine donne son soutien à la contribution mais sans la demander pour elle-même, elle fait la démarche en 1948. En 1979, j'ai trouvé ce magnifique encart commun dans le *Journal de Genève*.

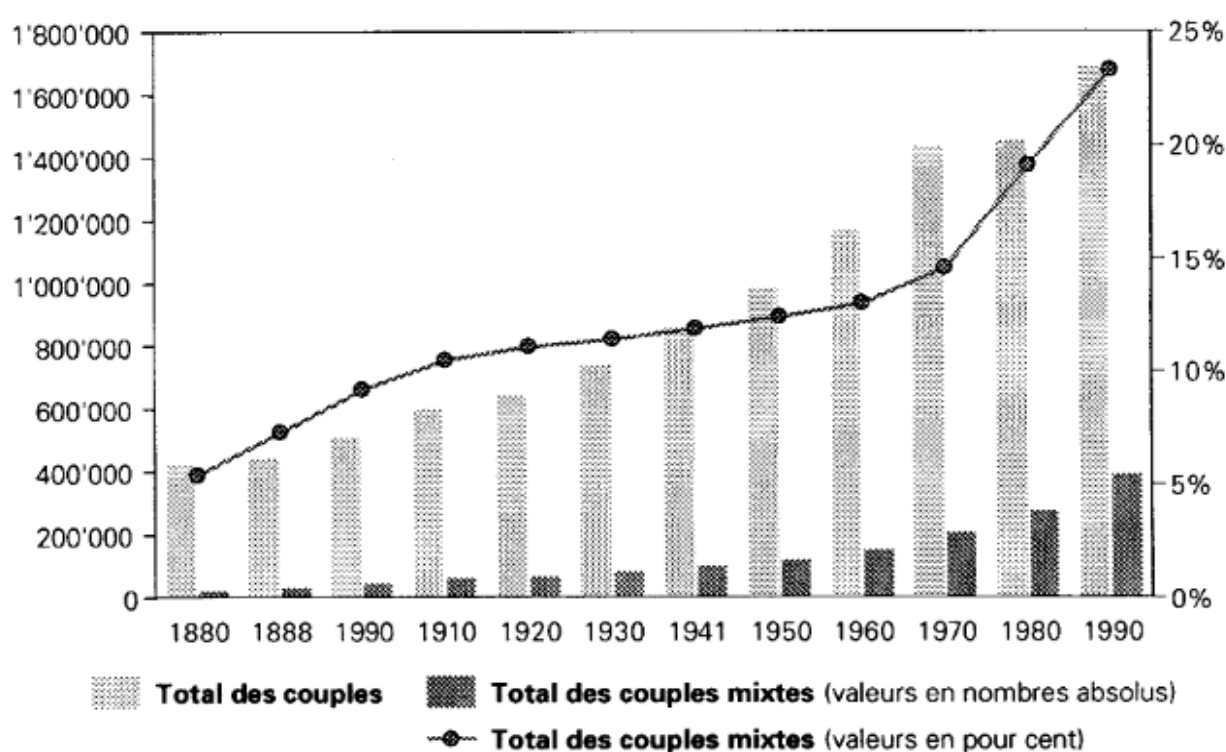


Cette équité de traitement devient la norme dans tous les cantons, quelques exemples :

- 1942 (ou 43) : Concordat entre l'Eglise catholique et l'Etat neuchâtelois (//avec Eglise réformée, Eglise catholique-chrétienne)
- 1956 : Vaud alloue un subside à l'Eglise catholique pour les activités sociales et charitables
- 1963 : reconnaissance de l'Eglise catholique à Zurich
- 1970 : Vaud soutient financièrement l'Eglise catholique, en même proportion que l'Eglise réformée
- 1974 : l'Eglise Evangélique Réformée du Valais est reconnue au même titre que l'Eglise catholique romaine
- [Fribourg, les réformés ont un statut public depuis 1854 ;]

Cette chronologie est parlante : une nouvelle situation est en train de s'installer. Dans le même temps, l'après-guerre voit se confirmer et se renforcer un phénomène déjà ancien : les mariages mixtes. Le mariage en conjoint catholique et protestant se faisaient malgré les préventions, voire les interdictions du clergé, depuis le 19^e siècle. Le droit au mariage mixte est acquis en Suisse en 1850. Entre 10 et 20% de la population genevoise est engagée dans un mariage bi-confessionnelle tout au long du 20^e siècle. Une telle situation, ne peut pas ne pas changer la donne. Les chiffres décollent fortement à partir de 1960, comme le montrent graphique et tableau (moyennes pour la Suisse entière).

Couples (mariés ou non) dont l'appartenance religieuse de la femme et celle de l'homme est mixte, de 1880 à 1990



Religion des époux vivant ensemble, Suisse, 1870 à 1990

Recensement	Ensemble des couples				Homme catholique				Homme protestant			
	Religion identique		Religion différente		Femme catholique		Femme d'une autre religion		Femme protestante		Femme d'une autre religion	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
1870	382 342	96,8	12 514	3,2	143 279	96,0	6 030	4,0	236 922	97,4	6 248	2,6
1880	401 421	94,6	22 827	5,4	155 077	92,7	12 275	7,3	244 220	96,0	10 095	4,0
1888	410 463	92,7	32 344	7,3	158 911	90,7	16 360	9,3	249 237	94,3	14 979	5,7
1900	466 306	90,8	47 067	9,2	181 867	88,3	24 121	11,7	281 874	92,9	21 451	7,1
1910	537 219	89,5	63 123	10,5	211 296	87,8	29 487	12,2	319 000	92,0	27 927	8,0
1920	569 658	88,9	71 129	11,1	208 474	87,2	30 563	12,8	352 678	91,5	32 620	8,5
1930	655 944	88,6	84 500	11,4	234 008	87,1	34 796	12,9	411 448	91,2	39 941	8,8
1941	754 061	88,3	99 927	11,7	266 993	86,5	41 681	13,5	478 458	90,5	50 303	9,5
1950	865 918	87,8	120 853	12,2	312 450	86,5	48 633	13,5	542 531	89,8	61 901	10,2
1960	1 019 454	87,1	150 779	12,9	415 756	87,4	59 909	12,6	593 237	88,1	79 923	11,9
1970	1 230 715	85,5	208 394	14,5	584 208	87,0	87 329	13,0	623 055	86,0	101 803	14,0
1980	1 176 020	81,0	275 828	19,0	559 043	83,9	107 321	16,1	545 597	81,9	120 857	18,1
1990	1 220 715	72,5	462 591	27,5	619 166	80,5	149 788	19,5	530 397	76,6	161 792	23,4

Source: Recensements de la population.

Werner Haug, Youssef Courbage, Paul Compton, *Les caractéristiques démographiques des minorités nationales dans certains Etats européens*, vol. 2, Strasbourg, Ed. du Conseil de l'Europe, 2000, p. 140.

Le vivre-ensemble n'est pas ici une expression creuse. Pour que ce vécu commun devienne spirituel, religieux, théologique, il manque encore un espace de rencontre, un objet partagé d'édification chrétienne. Celui-ci se dessinera dans les années 1950, mais surtout 1960 : ce sera la Bible, l'étude de la Bible.

Reprenons les travaux du professeur de Nouveau Testament Franz J. Leenhardt. En 1956, il poursuit sa réflexion dans un texte intitulé *Catholicisme romain et protestantisme*. Il cherche là encore à redéfinir les identités, contre les préjugés et les ressentiments, mais sans masquer les différences, car, dit-il : « la cruelle vérité, c'est que catholicisme romain et protestantisme sont en face l'un de l'autre, et qu'il y a de graves motifs à cet antagonisme » (p. 9). Cependant, le professeur utilise cette remise à l'ordre avant tout pour sermonner (?) les protestants eux-mêmes. Je ne peux résister à citer ce texte si percutant :

« Certains protestants sont anticatholiques avant d'être protestants ; pour eux, le premier article de leur credo, et parfois le seul, c'est de s'opposer à Rome. Je pense qu'il est plus urgent de dire OUI à l'Evangile que NON à la foi romaine. »

Dans la conclusion, il poursuit :

« Quant à moi, je préfère ce catholique qui attend de recevoir du magistère de son Eglise les paroles de vie éternelle, au protestant qui se contente de cultiver la fierté d'avoir ces paroles dans la Bible, et qui ne les lit pas. [...] Commençons par balayer devant notre porte... je veux dire enlevons la poussière qui couvre la Bible protestante... » (p. 46-47).

Cette position va être partagée par nombre de pasteurs et de théologiens de l'après-guerre. En effet, après la Seconde Guerre mondiale, une grave et nécessaire crise de conscience secoue le christianisme. Les auteurs parlent très froidement de la faillite de « la civilisation chrétienne ».

Dans les années 1940-1950, la question est de savoir comment rendre les chrétiens conscients de leur responsabilité de chrétiens. Au sortir de la guerre, la chrétienté d'habitudes, d'héritage ne fait plus sens. Le premier *Bulletin du Centre protestant d'études*, en octobre 1948, affirme la volonté de montrer que « la Parole de Dieu concerne toute la vie de l'homme moderne », et « qu'elle est la seule capable de diriger l'humanité vers un peu plus de justice et d'ordre ».

Pour être ce chrétien conscient de son rôle, il faut connaître – en profondeur – le message évangélique. Sur une, puis deux, voire trois générations de théologiens, l'engagement va aller croissant pour une meilleure formation des laïcs. Du côté protestant, des centres, des groupes, des séminaires vont voir le jour un peu partout en Suisse romande, demandant et générant de l'engagement.

Centres, cours et camps de formation d'adulte en Suisse romande*	
1942	Camp biblique de Vaumarcus
1945	Centre protestant d'étude de Genève
1951	Cours biblique par correspondance
1951	Camp romand des femmes protestantes à Vaumarcus
1952	Centre protestant d'étude de Lausanne
1953	Crêt-Bérard, Vaud, « Maison de l'Église et du Pays »
1962	Séminaire de culture théologique à Lausanne
1968	Centre de rencontres de Cartigny
1968	Le Louverain (L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel)
1971	Centre de Sornetan (Berne)
1973	Atelier œcuménique de théologie à Genève
*Ce tableau réunit des lieux qui sont répertoriés (et associés les uns avec les autres) dans les textes des années 1950-1980 comme constituant l'offre de formation d'adultes en Suisse romande	

Dans ce contexte, une nouvelle orientation œcuménique se fait jour, qui sort de l'habituelle confrontation de théologies divergentes pour mettre au centre la recherche de la « fidélité au Christ » (*Bulletin du Centre protestant d'études* 1954).

L'AOT, avec son ADN œcuménique, est la dernière-née de ce processus de démocratisation de la théologie. Car, si les réflexions sont tout à fait similaires dans le catholicisme des années 1950 [cf. théologie de la libération], il faut attendre 1962-1965, le concile Vatican II, pour que des liens institutionnels puissent véritablement se nouer.

Si, dans l'historiographie officielle, le Concile représente le démarrage de l'œcuménisme entre catholiques et protestants. Nous savons bien, nous, maintenant, que des terrains de mixité, tel que celui de Genève, ont été le berceau d'un œcuménisme vécu, par l'apprentissage quotidien de l'autre et de ses différences. Denis de Rougemont, dans *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux* (1965), l'a bien vu, lorsqu'il glisse, à la suite de sa réflexion sur l'ignorance mutuelle dans laquelle vivent les groupes religieux : « Toutefois, l'influence du mouvement œcuménique se fait sentir dans les deux Églises, au niveau populaire non moins qu'à l'étage des docteurs. »

Table des matières

Population genevoise 1850-1910.....	2
Couples (mariés ou non) dont l'appartenance religieuse de la femme et celle de l'homme est mixte, de 1880 à 1990	6
Religion des époux vivant ensemble, Suisse, 1870 à 1990	7
Centres, cours et camps de formation d'adulte en Suisse romande*	8